



Accusation d'abus de confiance pour des cadeaux

Par **Aude**, le **30/09/2010** à **20:20**

Bonjour,

Tout d'abord, je remercie par avance toutes personnes qui pourra m'aider à me sortir de ma situation et/ou à m'éclairer un peu.

Voilà l'histoire:

J'étais en couple avec une personne pdt 2 ans: pas de concubinage, pas de mariage, pas de pacs. Nous étions chacuns chez soi.

Comme dans toute histoire, elle m'a offert des cadeaux tout comme moi pour les anniversaires , Noel et bien d'autres occasions.

Or suite à notre séparation, elle vient de porté plainte pour "abus de confiance" concernant des objets qu'elle m'aurait prété alors que c'était des cadeaux! Dans sa liste, elle indique des objets tels que: un portable, ou un appareil photo (tout deux offert par elle lors de mes anniversaires!)

Je ne comprends pas:

- 1: comment sa plainte à pu ertre prise en compte alors que se sont des cadeaux qu'elle m'a offert ?
- 2: Dans ce cas, de mon coté, je peux aussi porté plainte pour les objets que je lui est offert ?
- 3: Et cela chaque fois que je fais me séparer avec quelqu'un ou me disputer avec quelq'un ?

Pour finir, je n'ai bien sur aucunes factures de mes cadeaux reçu (logique...), mais je dispose de photos faites le jour de mon anniversaire déballant mes cadeaux.

Voilà, j'espère que vous pourrait m'aiguiller sur quoi faire et surtout si elle a le droit de porter plainte pour abus de confiance alors ce sont des cadeaux et non des objets prêtés ?

Merci par avance;
Cdt